

Assemblée générale extraordinaire de la SPEDIDAM du 29 octobre 2020

Adresse : 16 rue Amélie 75007 Paris

Résultats

Date de vote : du 01/10/2020 à 0h00 au 28/10/2020 à 23h59

Nombre d'inscrits : 38269

Participation : 8,26 %

Internet : 851 soit 26,91 %

Séance : 2311 soit 73,09 %

Suffrages : 3162 voix

Suffrages exprimés : 3162 voix

Pouvoirs exprimés : 2264 pouvoirs exprimés

Bulletins nuls : 0 voix

Quorum 5% : Atteint

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES STATUTS

Résolution n°1

Simplification de la procédure de démission ou de limitation de son apport par un associé, qui n'aura plus à prendre nécessairement la forme d'un courrier recommandé avec accusé de réception : Modification de l'article 14 :

- Oui : 2693 voix
- Non : 376 voix
- Abstention : 93 voix

Résolution adoptée

Résolution n°2

Transfert au conseil d'administration de la prérogative de déléguer une mission déterminée à un associé ou à un tiers, qui relevait précédemment du gérant sur proposition du conseil d'administration et figurait dans l'ancien article 23 : Modification de l'article 19 :

- Oui : 2655 voix
- Non : 369 voix
- Abstention : 138 voix

Résolution adoptée

Résolution n°3

Mise à jour et simplification des dispositions relatives à la structure de direction de la société : Modification de l'article 22 et suppression de l'article 23 :

- Oui : 2680 voix
- Non : 355 voix
- Abstention : 127 voix

Résolution adoptée

Résolution n°4

Mise en place d'une modalité unique de transmission du pouvoir d'un associé à un autre associé qu'il souhaite constituer comme mandataire pour participer aux assemblées générales, via une boîte postale ouverte à cet effet et accessible au seul huissier en charge des opérations de contrôle du scrutin :
Modification de l'article 26 (nouveau) :

- Oui : 2705 voix
- Non : 365 voix
- Abstention : 92 voix

Résolution adoptée

Résolution n°5

Renumérotation de l'ensemble des articles à partir de l'article 23 pour tenir compte de la suppression de l'ancien article 23 :

- Oui : 2716 voix
- Non : 336 voix
- Abstention : 110 voix

Résolution adoptée

Résolution n°6

Mises à jour et correction de coquilles qui subsistaient de modifications ayant eu lieu au cours de précédentes assemblées générales : Modification des articles 23 (nouveau), 25 (nouveau), 27 (nouveau) :

- Oui : 2751 voix
- Non : 335 voix
- Abstention : 76 voix

Résolution adoptée

Les propositions de modification des statuts sont adoptées.